Syndicats : l'offensive du SSP

Autor(en): **Gavillet, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **24 (1987)**

Heft 876

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1019811

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

SYNDICATS

L'offensive du SSP

■ (*ag*) Le travail de nuit, les horaires décalés, le travail le dimanche, touchent toujours plus de travailleurs. Dans l'industrie, grâce à la loi sur le travail, qui date du XIXe siècle, ces horaires spéciaux sont soumis à autorisation. Là, au moins, on dispose de statistiques sûres. Elles font constater une augmentation forte depuis 1982, années de croissance économique: +3% pour le travail de nuit, et surtout +14% pour le travail du dimanche. Plus de 100 000 personnes sont concernés.

Mais demeurent hors statistiques d'immenses secteurs non soumis à autorisation (restauration, loisirs) et bien sûr, le secteur public.

Le syndicat suisse des services publics a donc dû commander un microrecensement pour avoir une vue plus complète. Les chiffres rendus publics impressionnent: 160 000 personnes sont au travail chaque nuit et 540 000 le dimanche. Si l'on tient comptes des rotations, le nombre de travailleurs est plus considérable encore: 500 000 pour les horaires décalés, 700 000 pour le travail dominical.

Dans ce nombre, de gros contingents sont engagés dans le service public. D'où l'intérêt du syndicat. Ses propositions, croyons-nous, peuvent déboucher sur un renouvellement de l'action syndicale dans son ensemble. Précisons point par point.

Statistiques

Il est anormal que le syndicat doive recourir à un microrecensement pour avoir une vision globale de la situation des travailleurs. La statistique qui est simplement description des situations réelles doit être développée. Y penser avant de soutenir des campagnes gauchistes antistatistiques sur le recensement fédéral! La prise de conscience du réel est le début de l'action réformiste (voir aussi les insuffisances de l'inspection du travail, dont nous avons parlé à propos de l'économie souterraine).

Temps et argent

La revendication de base, compensation en temps et non en argent, est fondamentalement juste. Elle rejoint les principes de l'accord (non abouti) ETA-FTMH.

Unité syndicale

Cette communauté de vue s'élargira à d'autres syndicats (bien évidemment les travailleurs des communications, des transports vont aussi prendre à leur compte de belles revendications) pour déboucher sur une action coordonnée, concrète, mieux ressentie que les interventions par initiative populaire. La rencontre sur le terrain de la FTMH et du SSP est particulièrement encourageante.

Codécision

Les horaires irréguliers, avec les perturbations sur la santé qu'ils peuvent entraîner, impliquent des garanties médicales et doivent reposer essentiellement sur le volontariat. D'où un nécessaire pouvoir de consultation et de codécision, non pas revendiqué dans l'abstrait, mais dans la réalité de l'horaire qui rythme la vie de tous les jours.

Corporatisme

Dans la mesure où le travail de nuit, du dimanche est compensé, il l'est sous forme de paiement des heures à un tarif plus fort, d'indemnités, etc. L'amélioration de ces compensations est une des bases de l'activité syndicale entre les pauses des revendications plus générales. Il ne sera pas facile d'obtenir un renoncement à cette cuisine (à ne pas prendre au sens péjoratif) traditionnelle.
La revendication trouvera plus de hauteur de vue, mais le syndicat, pour la faire triompher, aura à combattre lui-même des tendances corporatistes sur lesquelles il avait l'habitude de s'appuyer. C'est là aussi la qualité de sa revendication.
Toutes les raisons donc de suivre ce dossier de près, et de contribuer à son avancement.

Privés de téléphone

■ La privatisation, on le sait, est le remède-miracle pour assurer à la fois profit et efficacité.
British-Telecom, la société anglaise des téléphones privatisée en 1984, n'honore pas le mythe. Sa réputation auprès des usagers est au plus bas: une cabine téléphonique sur cinq est en panne, parfois durant plusieurs mois.

Indice des prix avec ou sans tabac – Des écarts de 0,5%

■ La communauté économique européenne propose aux Etats membres de calculer un indice des prix qui ne prenne pas en considération le tabac. L'idée est de pouvoir le taxer, sans provoquer un effet – même faible - inflationniste. Que donnerait un indice sans tabac en Suisse? Gabrielle Antille, du département d'Econométrie de l'Université de Genève, l'a calculé. Nous faisons grâce à nos lecteurs du cheminement du calcul, et donnons ici les résultats ... l'écart est quasi-nul.

	Indice général	Indice du tabac	Indice sans tabac
1982	**100**	**100**	**100**
année 1983	**100.9**	**100.4**	**100.90**
année 1984	**103.9**	**106.3**	**103.88**
année 1985	**107.4**	**114.9**	**107.36**
année 1986	**108.2**	**117.9**	**108.15**
juin 1987	**109.5**	**119.1**	**109.45**